

ment aller plus loin qu'il s'est proposé de le faire dans le projet de mettre tous les chemins de fer sous la même administration. Beaucoup d'entre nous ont examiné avec intérêt le plan de Lord Shaughnessy visant la fusion. Je partage cette idée de mettre toutes nos voies ferrées sous une direction unique ce qui, comme le dit Lord Shaughnessy, serait pratique et économique, mais je ne saurais accepter sa suggestion de placer le tout sous la direction du Pacifique-Canadien. Je ne crois pas que les chemins de fer appartenant au Gouvernement puissent réussir tant que nous n'aurons pas un système unifié de tous les réseaux du Canada.

Le discours du trône laisse entrevoir quelques modifications au tarif douanier. On ne nous dit pas ce qu'elles seront, mais, pour ma part, je suis vivement désappointé de n'y trouver aucun indice de modifications radicales dans le système douanier en général. La dette contractée pendant la guerre pèse lourdement sur les épaules du peuple canadien, elle est un fardeau intolérable dont seront grevées les générations futures. Peu de temps après la conclusion de la paix l'on a fait un calcul intéressant des dettes qu'elles avait occasionnées. Une brochure publiée par la Mechanics and Metals National Bank, évaluait les dettes de guerre de l'Europe et des Etats-Unis à quelque 200 milliards. Je cite :

La brochure indique en toute franchise la lourde somme d'impôts dont seront chargés les populations européennes comme résultat de la guerre. Ainsi : "La France, si l'on n'alloue rien pour les indemnités à recevoir, aura besoin de plus de 40 pour 100 des revenus publics en temps de paix, comme on les calculait antérieurement, afin de solder les obligations d'intérêt et les frais d'administration nationale, en 1920. La Grande-Bretagne aura besoin de 28 pour 100. La Russie, lorsqu'elle aura définitivement fait honneur à ses obligations, aura apparemment besoin de plus de 45 pour 100 du revenu public, sur la base de son revenu d'avant-guerre. Avant de solder la moindre indemnité, il faudra à l'Autriche-Hongrie 48 pour 100, et à l'Allemagne 31 pour 100." Fait notable, après la conclusion de la paix, le revenu public des divers pays d'Europe, dans la mesure d'un quart ou même de la moitié, appartiendront au gouvernement. Pourtant, le fait ne paraît pas contestable.

C'est une constatation inquiétante. Elle signifie que de ses 300 jours de travail, l'ouvrier européen aura à en consacrer 100 à l'acquittement de la dette de guerre. La brochure en fait une analyse détaillée. L'ouvrier anglais, d'après ces chiffres devra contribuer le revenu de 84 jours ; l'Allemand, de 90 jours ; le Français, de 120 jours ; le Russe, celui de presque la moitié de ses journées de travail ; l'Autrichien, de plus de la moitié.

Qu'en sera-t-il en Canada ? Mes honorables amis se souviennent peut-être que le premier budget financier de sir Thomas

White, après la guerre, contenait une déclaration relative au lourd fardeau qui nous incombe. Il dit :

Je ne désire nullement atténuer la gravité de la forte dette à laquelle nous devons faire face, au commencement de cette nouvelle année. Elle constitue un fardeau pour le peuple canadien, et cela pour plusieurs générations à venir.

Cependant, sir Thomas White se consola en pensant que, au point de vue national, une dette publique envers la nation elle-même n'est pas une obligation aussi sérieuse que lorsqu'elle est due à l'étranger. L'intérêt payé sur la dette se déboursant dans le pays même, il devient partie des ressources nationales. Sans doute, ce sera peut-être très consolant pour les honorables amis qui ont un grand nombre d'obligations du Gouvernement de savoir qu'une large partie de la dette de guerre du Canada est due en Canada même, mais la chose me semble toute différente lorsque nous nous rendons compte que c'est le grand public qui doit en payer les intérêts. Cela veut dire que nous, et nos enfants après nous, si cela continue, nous serons de simples bûcherons, des tireurs d'eau pour quelques privilégiés qui ont eu tous les profits durant la guerre, et qui ont su en faire des placements de tout repos. C'est une question qui sera réglée tôt ou tard par le peuple canadien. Je songe à la manière dont plusieurs grandes fortunes se sont faites au cours de la guerre. J'ai en mains une brochure publiée par le bureau central de renseignement du parti libéral canadien, en 1918. Nous y lisons les scandaleux contrats de guerre, pour fournitures de chevaux, chaussures, fourgons, lunettes, etc. On vous en a parlé du haut de toutes les tribunes politiques du pays. Les honorables députés de l'autre côté ont tenu à faire remarquer les horribles gaspillages du gouvernement, durant la guerre ; qu'il me soit permis de leur dire qu'ils auront maintenant l'avantage de se prononcer au sujet des fortunes qui se sont faites de cette manière pendant la guerre. C'est pour le moins une abomination, mais, tandis que l'on avait tout demandé aux uns, tandis que plusieurs avaient tout donné, pour le service du pays, croyaient-ils ; tandis que partout en Canada, hommes et femmes ont travaillé, économisé, peiné durant de longues années, d'autres sans vergogne s'enrichissaient. Je le répète, il est honteux qu'on leur ait permis de rester si longtemps en possession de leurs gains illicites. Tous ne seront-ils pas appelés à faire un égal sacrifice ? Monsieur l'Orateur, on nous a beaucoup parlé de conscription au cours de la guerre ; on a fait